



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question écrite n° 128989

Texte de la question

M. Didier Gonzales attire l'attention de M. le ministre de la ville sur l'avenir du plateau d'Orly. Ce secteur est aujourd'hui occupé par un aéroport enclavé et contraint dans son exploitation. Les 1 529 hectares qu'il occupe ainsi que les milliers d'hectares touchés par les contraintes d'urbanisme du plan d'exposition au bruit représentent une opportunité foncière considérable pour l'aménagement du Grand Paris en cas de transfert de l'aéroport vers un site moins nuisant, à l'image de Notre-Dame-des-Landes, Berlin, Munich, Oslo ou Hong-Kong. Pour éclairer les travaux de la commission sur l'avenir d'Orly, il conviendrait de réfléchir à ce qu'il serait possible de faire sur ce secteur en plateau situé à quelques kilomètres de la capitale et dont la desserte sera encore améliorée dans les années à venir. Il lui demande à quelle échéance seront convoqués les architectes du Grand Paris afin qu'ils travaillent sur l'avenir du plateau d'Orly sans aéroport.

Données clés

Auteur : [M. Didier Gonzales](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128989

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1827

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)